



Jean BASTIANELLI

Proviseur



Voici déjà la deuxième semaine de cours qui se termine ! Les cours prennent leur vitesse de croisière, les élèves commencent à avoir leurs repères, les habitudes dans le contexte sanitaire se prennent peu à peu, les moments compliqués et cruciaux de la journée se fluidifient : entrées, récréations, restauration, sorties...

Dès lundi, la communauté scolaire a été mise à l'épreuve de la réalité. Un élève de CE1 diagnostiqué positif, sa classe mise en quarantaine. Puis, le soir même, deux professeures du lycée malades et trois autres, contacts étroits, mises en quarantaine. Je souligne ici que toutes les décisions de quarantaine, (y compris la définition du périmètre des quarantaines) sont prises par les autorités sanitaires (CAP) qui étudient pour chaque cas la situation de façon précise et individuelle. Nous n'avons pas de marge de manœuvre, nous appliquons les instructions.

Nous avons donc pu tester en réel la mise en place des dispositifs pédagogiques adaptés aux différentes situations. En CE1, l'enseignement à distance a été réalisé en alternant des moments de visioconférences (chaque jour en début de matinée et en début d'après-midi) et des moments de travail sur documents, en suivant les consignes données au début. Lorsque nécessaire, les échanges se font alors par messagerie électronique, le cas échéant par appels téléphoniques. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui des phases synchrones et des phases asynchrones (mais pilotées de près car il s'agit ici d'élèves très jeunes).

Au lycée, les professeures malades ont été remplacées. Les professeures en quarantaine ont pu assurer leurs cours en direct puisque les élèves se rendaient dans leurs salles habituelles au moment de leur emploi du temps. Une liaison vidéo permettait alors à la professeure de réaliser le cours. Ici, il faut souligner la présence active de surveillants dans la salle de classe, qui ont permis de donner meilleure fluidité aux échanges.

De nombreuses questions se posent encore, et le protocole sanitaire général du LFB est actualisé régulièrement afin de tenir compte des retours d'expérience que nous apporte la réalité du terrain ; la commission hygiène, sécurité et conditions de travail s'attelle avec engagement, depuis la rentrée, pour l'améliorer. Ainsi, des solutions semblent voir jour pour l'organisation de la restauration de l'école élémentaire. Par ailleurs, un travail permanent est réalisé pour soutenir l'activité sportive, cours d'EPS mais aussi association sportive scolaire ou non : nettoyage, organisation, choix des activités. Là où les activités ont lieu, c'est qu'un mode opératoire a pu être défini et validé par notre médecin scolaire. Parfois, comme à la piscine, le protocole est extrêmement précis et demande une grande vigilance de la part des enseignants. Mais il faut avoir conscience que tout n'est pas possible et que tout n'est pas semblable : par exemple, pratiquer une activité en situation de compétition ne permet pas du tout les mêmes aménagements que de la pratiquer dans un contexte purement pédagogique éducatif.

Une grande question, cette semaine, a aussi été celle des demandes de changements de classe au collège et au lycée. De nombreuses demandes ont été formulées et étudiées dans une commission spécifique. Il m'apparaît utile de souligner ici que les changements ont été acceptés rarement, et en situation très spécifique, mais que la règle générale est que les élèves ne choisissent pas leur classe. C'est que l'équilibre qui a été recherché lors de la constitution des classes est complexe. Les élèves ne s'en rendent pas toujours compte, évidemment. Mais il n'est pas envisageable de laisser chacun définir les priorités au vu de sa seule perception personnelle. Dans ce contexte, nous accompagnons et accompagnerons chaque enfant pour lui permettre de se sentir bien et de s'épanouir au sein de l'établissement au cours de cette année scolaire. Je compte vraiment sur les parents pour rassurer leurs enfants lorsqu'ils sont déçus, je suis convaincu que si nous œuvrons dans le même sens, les élèves se sentiront très vite très bien.

Un mot enfin pour vous indiquer que les élections pour les conseils du lycée vont avoir lieu le 9 octobre : conseil d'école en maternelle et en élémentaire, conseil d'établissement. Vous recevrez rapidement des informations à ce sujet. C'est à la suite de ces élections que seront désignés les représentants des parents : les délégués de classe me seront alors proposés par les associations de parents. Je vous engage à participer activement aux élections et à la vie de l'établissement.

Très bon weekend et très belle semaine à chacune et chacun !

**Jean Bastianelli**